



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 118593

Texte de la question

À la suite de la publication du projet pour améliorer la santé et garantir l'accès aux soins pour tous de la fédération hospitalière de France M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de bien vouloir lui préciser la position du Gouvernement au regard de la proposition relative à l'organisation d'une filière gériatrique dans les établissements disposant d'un service d'urgence pour concrétiser une prise en charge spécifique des personnes âgées tout au long de leur parcours de soins qu'ils effectuent en hospitalisation complète, partielle ou sous forme ambulatoire.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118593

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1721